

## Couverture du manuscrit de l'HDR

Afin de garantir la cohérence du support, le logo, le nom de l'établissement, l'image de fond et le titre : *HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES – HDR* ne sont pas modifiables.

### 1<sup>ère</sup> de couverture

#### Instructions sur les paramètres modifiables

- (1) Indiquer la spécialité
- (2) Attention : le prénom doit être en minuscules et le NOM en majuscules
- (3) Donner le titre complet des travaux, éventuellement le sous-titre, si nécessaire sur plusieurs lignes
- (4) Indiquer la date et le lieu de soutenance de l'HDR
- (5) Indiquer le nom du laboratoire
- (6) Indiquer le Prénom en minuscules et le NOM en majuscules, le titre de la personne et l'établissement dans lequel il effectue sa recherche

#### Exemples :

- Professeur, Université d'Angers
- Chercheur, CNRS, École Centrale de Nantes
- Professeur d'université – Praticien Hospitalier, Université Paris V
- Maître de conférences, Oniris
- Chargé de recherche, INSERM, HDR, Université de Tours

#### Informations obligatoires :

- Le **nom de l'établissement** qui délivre l'HDR.
- **L'unité de recherche.**
- **Le titre des travaux** (le choix des mots du titre est particulièrement important, tous ces mots étant indexés systématiquement dans les catalogues).
- Les prénoms (en minuscules) et noms (en majuscules) de **l'auteur**.
  - o La règle administrative veut que soit utilisé d'abord le nom patronymique, suivi éventuellement du nom d'usage, qu'il résulte du mariage ou de la filiation. Les deux noms sont indexés et interrogeables dans les catalogues et bases de signalement des travaux.
- Les mentions « épouse », « époux », « dit » ou « née » ne doivent pas être utilisées. Pour qu'il n'y ait pas de confusion possible entre les noms et prénoms de l'auteur, tous les noms doivent apparaître en majuscules.
- La **tomaison** éventuelle.
- La **date de soutenance**.
- La **composition du jury**.
  - o Les noms et prénoms des membres du jury selon les mêmes règles que celles décrites précédemment, avec indication de la fonction de la personne et du rôle au sein du jury. Il est nécessaire de rappeler les informations sur les rapporteurs, si ceux-ci font partie du jury (*dans de très rares cas, il est possible qu'un rapporteur n'assiste pas à la soutenance*).

N.B. : la page de titre est la première page du document. Elle est comptabilisée dans la pagination mais n'est jamais numérotée.

**Informations obligatoires :****Le résumé en français :**

Il est précis et permet de comprendre comment le sujet est abordé. Tous les mots du résumé sont indexés et peuvent servir à la recherche.

**Les mots clés en français :**

Ils sont choisis par le candidat, en fonction de la terminologie en vigueur dans sa discipline. La bibliothèque de l'établissement se servira les mots choisis pour définir l'indexation Rameau, langage en usage dans les catalogues collectifs.

**Le titre des travaux en français :**

Le choix des mots du titre est particulièrement important, tous ces mots étant indexés systématiquement dans les catalogues.

**Le titre en anglais :**

Il sert au signalement des travaux dans des bases de données internationales. Tous les mots sont indexés et peuvent servir à la recherche.

**Abstract :**

Il est la transposition fidèle en anglais du résumé français, sans être une traduction littérale pure.

**Les mots-clés en anglais :**

Ils servent au signalement des travaux dans des bases de données internationales et au moissonnage OAI.